RAPPEL DE PRODUIT - COSMÉTIQUES - PUBLIÉ LE 27/10/2023

Encre de tatouage – Perma Blend Luxe Vivid Koral

Information destinée aux tatoueurs et aux esthéticiens

Suite à une alerte, nous avons détecté la présence de bactéries dans des lots d'une encre de tatouage **« Vivid Koral » Perma Blend Luxe fabriquée par la société Ink Projects LLC** et destinée principalement à la réalisation de maquillages permanents. Ils ne doivent plus être utilisés. Cette contamination conduit le fabricant, en lien avec l'ANSM, à retirer du marché les 3 lots d'encre de tatouage concernés :

- LXVK 18726
- LXVK 35103
- LXVK 41136

Cette action de sécurité est enregistrée à l'ANSM sous le n° 2300667. Pour toute question, merci de vous adresser directement à l'émetteur de l'action de sécurité.

Les destinataires concernés ont reçu les éléments contenus dans le document ci joint :

Consultez l'information de la société Ink Projects LLC

Pour en savoir plus, consultez l'information :



PUBLIÉ LE 27/10/2023

Encre de tatouage de maquillage permanent : retrait de lots du produit Vivid Koral Perma Blend Luxe

SURVEILLANCE - COSMÉTOVIGILANCE